



Demande d'autorisation de tournage

Formulaire

IMPORTANT

Les informations complètes doivent être acheminées minimalement 10 jours ouvrables avant le début de tournage. Ce délai passe à 15 jours ouvrables s'il y a occupation du domaine public.

IDENTIFICATION

Nom de l'organisation : _____

Adresse de l'organisation : _____

Nom du demandeur : _____

Coordonnées du demandeur :

Téléphone : _____

Cellulaire : _____

Courriel : _____

Nom du responsable du plateau (si différent du demandeur) : _____

Coordonnées du responsable du plateau :

Téléphone : _____

Cellulaire : _____

Courriel : _____

INFORMATIONS SUR LA PRODUCTION :

Nom de la production : _____

Type de production : Cinéma Série télévisée Publicité Autres

Précisions : _____

Lieu(x) du tournage (Adresse complète) : _____

Dates et heures du tournage : _____

Description détaillée des scènes tournées à Saint-Basile-le-Grand :

Descriptions détaillées des cascades, effets spéciaux, utilisations de véhicules d'urgence, utilisation d'appareil produisant des flammes ou de la fumée, etc.

Nombre approximatif de personnes impliquées dans le tournage : _____

Nombres et descriptions des véhicules (ex. 4 voitures, 1 roulotte, 1 camion cube) :

Description des équipements utilisés pouvant engendrer une nuisance pour le voisinage (ex. : éclairage, appareils bruyants, génératrice, décors, roulotte, etc.) :

Note : dans le cas où les installations requises pour le tournage occupent le domaine public, une demande de permis supplémentaire devra être faite. Référez-vous à la Politique de tournage pour plus de détails.

Plan sommaire du site

Veillez joindre un plan sommaire du lieu de tournage. (Inclure les emplacements des installations importantes, emplacement des véhicules de production et autres véhicules stationnés, périmètre du lieu de tournage, indiquer les rues barrées s'il y a lieu, etc.)

*Si la production occupe plusieurs lieux, merci de joindre un plan sommaire pour chacun.

Utilisation de services ou de matériels de la Ville

Si vous souhaitez utiliser du matériel appartenant à la Ville ou que votre tournage requiert l'intervention de membres du personnel municipal, merci de détailler vos besoins (ex. Balayage de rue avant un tournage...)

FRAIS

Le coût de la demande d'autorisation de tournage est de 300 \$ par jour.

Les étudiants et les organismes reconnus par la Ville sont exemptés de ces frais, mais doivent présenter une demande et fournir tous les documents requis pour obtenir l'autorisation de tournage.

Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer selon la nature de la demande. Voir la Politique de tournage de la Ville de Saint-Basile-le-Grand pour plus de détails.

Les frais sont payables AVANT la date de tournage

DOCUMENTS OBLIGATOIRES :

Les documents suivants doivent être envoyés pour que la demande d'autorisation de tournage soit traitée.

- Le présent formulaire, dûment complété et signé
- Un plan sommaire du site de tournage
- Une preuve d'assurance responsabilité (sauf pour les étudiants de Saint-Basile-le-Grand et les organismes reconnus par la Ville)

DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES :

Selon le type de tournage, certains documents pourraient être exigés, notamment :

- Un plan de stationnement détaillé
- Un plan de signalisation
- Une copie de lettre envoyée aux résidents du secteur du tournage
- Une demande de permis d'occupation du domaine public
- Autres documents, s'il y a lieu

DÉCLARATION

Je, soussigné(e) _____, confirme avoir pris connaissance de la politique de tournage de la Ville de Saint-Basile-le-Grand, et j'atteste que les renseignements fournis sont complets et véridiques.

Signature : _____ Date : _____

Ce formulaire complété et signé doit être envoyé, ainsi que tous les documents requis, à l'adresse courriel suivante : culture@villesblg.ca.

Pour toutes questions ou renseignements supplémentaires, communiquer avec Mme Julie Patenaude, coordonnatrice culturelle au 450 461-8000, poste 8614.